

Prospective

Producteur de SCOP: une

Les exploitations productrices de SCOP ont évolué en 10 ans, sans pour autant compenser une baisse constante de leur revenu. Aujourd'hui, les éléments clés qui conditionnent leur avenir peuvent être identifiés.



Plus de la moitié du territoire agricole français est occupée par la fameuse SCOP, ou surface en céréales et oléo-protéagineux et jachère. Dans certaines régions plus spécialisées, ce ratio monte jusqu'à plus de 70 % de la SAU.

Selon les déclarations PAC 2003, trois exploitations françaises sur cinq cultivent de la SCOP, soit 340 000 exploitations. Les exploitations dites « professionnelles » ⁽¹⁾ sont 175 000 et cultivent 90 % de la SCOP française.

► Un maître mot chez les producteurs de SCOP: diversité!

Parmi elles, 154 000 sont plus spécialisées, avec en moyenne 100 ha de SAU et 75 % de SCOP. Ce chiffre recouvre à la fois des exploitations spécialisées en grandes cultures, des exploitations grandes cultures/mixtes et d'élevage.

En 2003, une exploitation sur quatre, parmi les 154 000

« professionnelles », avait moins de 50 ha, mais une sur trois avait plus de 100 ha (*figure 1*).

Quant à l'assolement, on distingue trois catégories: les

Les fluctuations du chiffre d'affaires liées au prix deviennent aussi fortes que celles liées au rendement !

Les exploitations productrices de SCOP dans le paysage agricole français (tab. 1)

Moyenne 2002-04	Exploitations professionnelles		
	Toutes exploitations	Spécialisées grandes cultures	Mixte élevage
SAU moyenne (ha)	69	103	100
Résultat par actif familial (K€)	14	15	13
EBE* par actif familial (K€)	30	35	32
Indemnités compensatoires (% résultat)	119	192	172
Capital immobilisé (K€ pour 10 K€ de chiffre d'affaires)	16,2	15,7	18,6
Endettement (%)	36	39	38

*Excédent Brut d'Exploitation

Source: ARVALIS-Institut du végétal - Unigrains d'après RICA - OTEX 13 - 14 - 81 et total

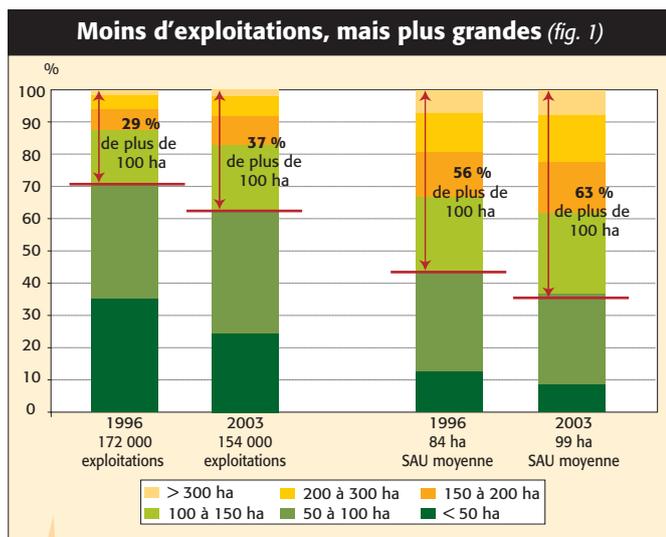
Valérie Leveau
v.leveau@arvalisinstitutduvegetal.fr

ARVALIS – Institut du végétal

Martine Jullien
UNIGRAINS

Ce bilan, présenté lors du Congrès d'ORAMA en juin 2006, servait d'introduction à l'atelier « L'exploitation du futur ».

rentabilité en danger!



En 2003, une exploitation sur quatre parmi les 154 000 « professionnelles » avait moins de 50 ha, mais une sur trois avait plus de 100 ha. Ces dernières valorisent plus des 2/3 de la SAU.

« SCOP + autres cultures » du nord-est de la France, avec 3/4 de leur surface en SCOP; les « SCOP plus spécialisées » avec 85 à 90 % de la SAU, des potentiels variables et le recours ou non à l'irrigation; les « SCOP dans des bassins plus mixtes » avec 55 à 80 % de SCOP selon l'importance de l'élevage.

Forte dépendance aux soutiens

Comment se situent les exploitations SCOP dans le paysage agricole français ?

L'analyse du RICA (Réseau comptable d'information agricole géré par le SCEES) sur une moyenne de 3 ans, 2002-2004, données disponibles les plus récentes, permet une comparaison des exploitations productrices de COP spécialisées, grandes cultures et mixtes, avec la moyenne

des exploitations françaises « professionnelles » ⁽²⁾ (tableau 1).

Trois points sont à retenir :

- les exploitations productrices de COP sont plus grandes,

mais le résultat courant par actif familial ⁽³⁾ est équivalent et l'EBE (excédent brut d'exploitation) très proche de la moyenne. 30 % de surface supplémentaire sont nécessaires en système SCOP par rapport à la moyenne des exploitations professionnelles françaises pour dégager un résultat équivalent.

Des exploitations plus grandes pour une performance économique équivalente à la moyenne française !

- la dépendance vis-à-vis du soutien public (subventions européennes et/ou françaises) est forte: ce soutien représente en moyenne 170 à 190 % du résultat pour les producteurs de COP contre 120 % en moyenne France.
- il faut immobiliser un capital équivalent, voire supérieur, à la moyenne française pour

produire 10 000 € de chiffre d'affaires. L'endettement est également dans la moyenne, autour de 38 %.

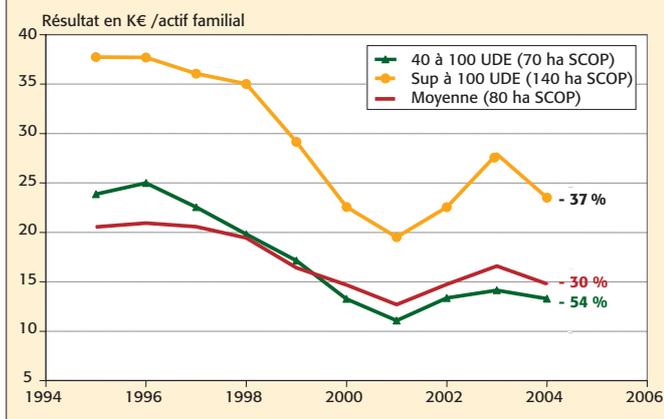
L'analyse des coûts de production en €/t fait ressortir le poids des charges fixes. Elles représentent dans tous les cas plus de 60 % du coût total. Mécanisation et main-d'œuvre représentent à elles seules plus de 45 % du total. Ces charges ne baissent pas, c'est le rendement qui fait varier le coût en €/t.

Les exploitations des Otex⁽⁴⁾ 13 et 14, spécialisées grandes cultures, ont vu leur résultat par actif familial baisser de 30 % depuis les années 95-96. Cette baisse résulte du maintien des charges alors que le chiffre d'affaires diminue. Cette analyse s'arrête en 2004, avant la forte augmentation du prix des engrais et du carburant, qui devrait accentuer cette conclusion. Cette baisse s'accompagne d'une fluctua-



Entre 1996 et 2003, les exploitations ont gagné en moyenne 15 ha. Parallèlement, une exploitation sur dix a disparu.

Evolution du résultat par actif familial de 1995 à 2004 (fig. 2)



Source : ARVALIS-Institut du végétal - Unigrains d'après RICA - OTEX 13 - 14 (euros courants)

Le résultat par actif familial chute de 30 % en 10 ans. Il est deux fois supérieur chez les plus « grands ».

tion importante depuis 5 ans, d'autant plus difficile à gérer du fait de l'importance des charges fixes (figure 2).

Une baisse du résultat par actif de 30 % en 10 ans, malgré des exploitations plus grandes !

Une taille plus importante

Les exploitations ont cependant évolué, sur le plan des structures notamment : entre 1996 et 2003, une exploitation sur dix a disparu, les exploitations restantes ayant gagné 15 ha.

Preuve de ces difficultés économiques, ce sont surtout les moins de 50 ha qui ont disparu. Cela a été favorisé par la pyramide des âges : 50 % de surfaces appartenaient en 1988 aux exploitants de plus de 50 ans et étaient libérables entre 1988 et 2000. Ces exploitants avaient plutôt de plus petites structures (< 50 ha) que la moyenne des exploitations. Relevons que durant cette même période,

la pression économique a généré une baisse du nombre d'installations. Le même bilan des surfaces libérables par la pyramide des âges en 2003 ne montre pas ce même potentiel : 20 à 30 % entre 2003 et 2013 sont libérables suite aux départs à la retraite.

Sur le plan économique, cela se traduit par des unités de production d'une taille économique plus importante. L'unité officielle dans le RICA est l'unité de dimension économique ou UDE, qui correspond à la marge dégagée par l'équivalent de 1,5 ha de blé. Entre 1995 et 2004, un basculement vers des dimensions économiques plus importantes s'est effectué : les moins de 40 UDE, soit l'équivalent de 40 ha COP, sont moins nombreuses, les 40 à 100 UDE se sont maintenues et les plus de 100 UDE sont en proportion plus importante.

Ce basculement s'explique par une moindre résistance des exploitations de petite dimension économique (figure 2).

Il faut deux fois plus d'hectares de SCOP qu'il y a dix ans pour un même résultat par actif. Effectivement, une exploitation de plus de 100 UDE permet de dégager un résultat par actif familial deux fois supérieur à celui

d'une exploitation de 40 à 100 UDE, mais son résultat se retrouve aujourd'hui au niveau du résultat des exploitations de 40 à 100 UDE d'il y a 10 ans (figure 2).

Des éléments essentiels pour l'avenir

Le premier élément reste la dépendance vis-à-vis des aides européennes : on a vu 190 % du résultat 2002/2004 pour les spécialisés grandes cultures, mais des différences fortes selon les régions. 5 % de baisse, comme la modulation prévue en 2007, entraîne 7 à 13 % de baisse de résultat selon la spécialisation COP et la région.

Le second est sans conteste les fluctuations de chiffre d'affaires liées aux prix ou au rendement du blé ou d'autres produits agricoles. Une variation de 10 €/t sur blé ou maïs ou 15 €/t sur un colza (hausse ou baisse) entraîne une variation de 10 à 25 % du résultat selon la spécialisation COP et la région. Ainsi, l'enjeu prix devient aussi important que l'enjeu rendement.

Que retenir de ce bilan ?

Le contexte économique difficile a conduit les producteurs à une adaptation au cours des dix dernières années, notamment en terme de structures d'exploitations,

sans compenser la perte de rentabilité.

Adapter les solutions possibles est absolument nécessaire compte tenu de la diversité des exploitations (structures, productions...).

Les éléments clés pour y parvenir seront de réussir à gérer la fluctuation du chiffre d'affaires, à financer des structures de production de plus en plus grandes et complexes, et à améliorer la compétitivité des productions.

La première étape reste sans conteste, pour chaque exploitation, la bonne connaissance de la compétitivité de ses productions, la mesure de sa capacité de résistance ainsi que de ses marges de manœuvre potentielles... ■

(1) Les exploitations dites « professionnelles » dans les déclarations « PAC » sont les exploitations dont la production en équivalent céréales est > 92 t (les non professionnelles ont 40 ha en moyenne et 25 % de COP dans leur SAU).

(2) La définition des professionnels du RICA n'est pas tout à fait la même que celle des déclarations PAC : nombre d'UTA > 0,75 et > 10 UDE (équivalent 12 ha blé).

(3) Résultat par actif familial : c'est le résultat courant avant impôt (charges cotisations sociales exploitant déduites).

(4) OTEX : orientation technico-économique définie par la proportion des productions dans

Pour s'adapter, le préalable reste une bonne connaissance de la compétitivité de ses productions, la mesure de la capacité de résistance et des éventuelles marges de manœuvre.

